

Alors que le DFPIP du SPIP du Rhône aime à disgresser à la DAP sur sa conception du SPIP du XXIème siècle, la visite de notre délégation régionale sur le site du MO de Lyon aura été l'occasion de constater l'envers du décor, les agents évoluant dans un contexte de travail éminemment délétère en raison d'un management vertical, archaïque et nullement bienveillant. Celui-ci se caractérise par :

- **L'absence de dialogue social** : L'exemple de la mise en place du Pôle courte peine est édifiant. Malgré une levée de bouclier générale, malgré l'unanimité des OS, ce pôle a vu le jour dans la douleur et dans la précipitation. Avant même un premier bilan, les agents savent qu'il sera reconduit. Des organisations de travail sont imposés sans même l'examen en CSA. (Ex : la création des agents de programme qui auraient mérité des échanges et des réflexions...). Et quand elles le sont comme la nouvelle Charte des Temps, le passage en force est la règle alors que la très grande majorité des OS et des agents la réprouvaient.
- **Un management de l'intimidation et de la menace** : des agents se sont vu reprochés le jour de leur évaluation le boycott d'une réunion de secteur alors qu'ils s'opposaient à la mise en place du Pôle Courte Peine. A Corbas, des agents nous ont fait part de leur stupéfaction après un recadrage dans les règles de l'art pour leur « mouvement » de solidarité envers les deux collègues récemment décédés tragiquement à Incarville. Dernièrement, en pleine campagne de mobilité interne, des agents se sont vu menacés d'être rapatriés en MO contre leur gré avec la classe et l'élégance qui vont avec...
- **Diviser pour mieux régner** : la structure de l'emploi au MO du SPIP 69 laisse songeur et devient de plus en plus disparate. Sans logique d'ancienneté et avec un fondement juridique très fragile, deux agents contractuels ont été Cdsés. Pour **L'UFAP UNSa Justice**, ceci est une hérésie alors qu'on se trouve dans un contexte de réduction de la masse des titulaires au niveau du recrutement national. Dans ce service qui se veut à la pointe, la banalisation de la précarité et de la contractualisation est de très mauvais augure. **L'UFAP UNSa Justice** mène une réflexion pour permettre à ces agents contractuels d'intégrer la fonction publique. De même, au fur et à mesure de la création des pôles, malgré les alertes des agents, il n'y pas de réflexion globale sur la répartition de la charge de travail des agents : Quid de la masse des dossiers des agents sur le Pôle de suivi différencié alors que la création du Pôle TIG, des agents de Programme et de la reconduction du Pôle courte peine est en marche ? Quid de la participation des agents du Pôle TIG aux permanences des 4 secteurs qui risque d'impacter sévèrement leurs interventions ? L'accès à la formation fait également l'objet d'un traitement différencié, les agents du Pôle TIG ne pouvant pas prétendre à des formations autres que celles concernant leur domaine réservé du TIG.
- **L'occultation des problématiques de sécurité** : Des agents nous ont fait part de leur colère alors qu'ils ont appris deux mois après les faits l'agression pour le moins violente de deux collègues CPIP et dont le RETEX a été difficile à obtenir de la part de la direction, celui-ci ayant eu lieu aussi deux mois après

l'acte de violence. Alors que nos publics sont de plus en plus précaires, fragilisés et donc à risque, cette thématique semble totalement minimisée en MO alors que des agents s'interrogent sur les « nocturnes » lorsque certains reçoivent au service en dehors des horaires d'ouverture sans la présence des cadres...La politique de « pas de vagues » est à l'œuvre.

- *La négation des textes et des circulaires concernant les SPIP* : L'exemple du télétravail au MO du SPIP 69 est emblématique. Au mépris de la circulaire du 23/10/2020 sur le TT au sein du ministère de la justice, de l'accord-cadre entre les OS et le ministère de la justice du 07/06/2022 et de la note du DAP relative à l'exercice du TT au sein de la filière insertion et probation, la direction est en roue libre sur le sujet en imposant un jour de TT hebdomadaire fixe aux agents. Pour pouvoir prétendre à un hypothétique deuxième jour de TT, les agents doivent pouvoir prouver qu'ils ont une masse de rapports suffisants en germe et que la première de journée de TT a été productive pour y prétendre auprès de la direction...Les notions de confiance, de volontariat et de bilans individuels ne sont pas de mise dans ce service...
- *Des organisations de travail byzantines et inopérantes sous couvert de modernité* : On ne reviendra pas sur le fait de créer un Pôle de mixité avec un établissement pénitentiaire aussi démentiel que la MA de Corbas...Actuellement, l'inquiétude est de mise avec le nouveau projet d'organisation de service qui vise à ouvrir le service le Samedi, instaurer le « flexoffice » et un jour de TT obligatoire avec des équipes qui ne feront que se croiser. Ce genre de « curiosités » est la marque de fabrique de ce directeur qui avait déjà fait du mal à ses agents dans la Drôme avec son organisation en mixité avec le CP de Valence ou avec ses tableaux de présence compréhensibles par lui seul quand le SPIP 38 faisait face au COVID.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon ne peut que constater que les dégâts liés à toute cette chape de plomb. Le rapport de la psychologue de travail locale présenté cette semaine dans les réunions de secteur montrait que tous les compteurs étaient au rouge en matière de risques psycho-sociaux et que tous les personnels étaient concernés par le mal-être, y compris les DPIP. Quand on va à la rencontre des agents, il ne faut pas dix minutes pour se rendre-compte du malaise et du mal-être vécu. Les dernières campagnes de mobilité sont révélatrices : depuis deux ans, c'est la saignée alors que c'est un service qui pendant des années était connu pour sa stabilité et son dynamisme.

L' UFAP UNSa Justice de Lyon invite à une révolution managériale copernicienne que nous pouvons accompagner. L'avenir dans les SPIP est à la collaboration, à l'horizontalité, à l'empathie et à la reconnaissance du travail effectif des agents. Devant la souffrance des agents et face aux risques psycho-sociaux évidents, nous resterons plus que vigilants et nous continuerons sans relâche à recentrer les débats sur l'amélioration des conditions d'exercice et de travail des agents et sur la promotion du dialogue social.

AU REGARD DE CE MANAGEMENT AUTORITAIRE, REACTIONNAIRE,

NOTRE VISITE SE SITUAIT PLUS DANS LE SPIP DU XIXÈME QUE CELUI DU XXIÈME SIECLE !

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON :

Les Secrétaires Généraux, Florian ROUSSET, Dominique VERRIERE.